

DEC180036DR02

Décision portant délégation de signature à M. Rainier Lanselle, directeur de l'unité UMR 8155 intitulée Centre de recherche sur les civilisations de l'Asie orientale (CRCAO) par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC160982DAJ du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1^{er} août 2016 ;

Vu la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8155 intitulée « Centre de recherche sur les civilisations de l'Asie orientale » et nommant M. Georges Forestier, directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC172220INSHS en date du 18 juillet 2017 portant nomination de M. Rainier Lanselle aux fonctions de directeur et de M. Matthias Hayek aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche n° 8155 intitulée Centre de Recherche sur les Civilisations de l'Asie Orientale (CRCAO) à compter du 1^{er} août 2017 ;

Vu la décision DEC172297DASTR du 21 juillet 2017 rattachant l'unité UMR8155 intitulée Centre de recherche sur les Civilisations de l'Asie Orientale (CRCAO) à la Délégation Paris B à compter du 1^{er} janvier 2018 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée, à partir du 1^{er} janvier 2018, à M. Rainier Lanselle, directeur de l'unité UMR 8155 à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé



Délégation PARIS B

www.dr2.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie
75005 PARIS

T. 01 42 34 94 00

F. 01 43 26 87 23

à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée ¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Rainier Lanselle, délégation de signature est donnée à M. Matthias Hayek, Directeur adjoint, à Mme Claire-Akiko Brisset, Directrice d'équipe civilisation japonaise, à Mme Béatrice L'Haridon, Directrice d'équipe civilisation chinoise et à M. Charles Ramble, directeur d'équipe Tibet Bhoutan et aire culturelle tibétaine, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **10 JAN. 2018**



La déléguée régionale
Véronique Debisschop

¹ soit jusqu'à 144 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2018.